



Le Relais

association de soutien
aux proches de personnes
souffrant de troubles psychiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidence
2. Le Comité, le « Bureau » et l'Assemblée générale
3. Services offerts par LE RELAIS
4. Relations avec les institutions et les associations genevoises
5. Associations faïtières
6. Formations
7. Finances du RELAIS

1. Mot de la présidence

Dans le rapport d'activité 2017, M. le Conseiller d'Etat Mauro Poggia a bien voulu écrire pour nous un éditorial. Cinq ans plus tard ses propos méritent d'être rappelés :

« Soutenue par plusieurs communes genevoises, par des dons et les cotisations de ses membres, l'association Le Relais accomplit un travail remarquable auprès d'une population particulièrement vulnérable en accompagnant, soutenant et conseillant les proches de personnes souffrant de troubles psychiques »

« Pour favoriser la meilleure prise en charge possible, l'association Le Relais s'efforce d'apporter, comme son nom l'indique, la courroie nécessaire entre une personne concernée qui souffre d'un trouble ou d'une maladie psychique, ses proches aidants ainsi que le corps socio-psycho-médical gravitant autour d'elle »

« ...l'agilité et la rapidité de réaction d'une association telle que Le Relais, de même que la proximité de ses membres avec l'ensemble des acteurs concernés contribuent à les rapprocher et à améliorer les liens entre eux. »

Cette description de notre rôle dans ce qu'on pourrait appeler une prise en soin de premier recours met en lumière notre action sur le terrain, notre travail d'information et de prévention, nos interventions « à la carte », notre accompagnement ponctuel ou sur la durée, notre implication dans le réseau genevois.

Si l'engagement des personnes actives dans notre comité et/ou dans notre bureau (groupe de pilotage) est intact, nous ressentons parfois de l'inquiétude pour l'avenir de l'association : nos demandes de subventions auprès du Canton, de la Ville ou des communes sont trop rarement suivies d'effet ; nos membres oublient parfois que nous avons besoin de leur cotisation ; nous avons de la peine à recruter de nouvelles et nouveaux bénévoles prêts à s'investir dans le travail associatif...

La moyenne d'âge de notre « noyau dur » augmente inexorablement et nous comprenons bien que les personnes professionnellement actives n'ont pas suffisamment de temps à disposition pour s'engager comme nous le faisons. Nous souhaiterions donc avoir les moyens d'engager une personne à temps partiel pour se charger d'une partie de nos tâches administratives. En effet, notre fidèle secrétaire Miriam prend un peu de distance après des années d'investissement et diminue peu à peu son irremplaçable investissement.

Et pourtant des renforts inespérés surgissent soudain ! Un nouveau trésorier dynamique et polyvalent ; une infirmière récemment à la retraite avec une riche expérience du terrain ; une thérapeute qui a vécu des troubles psychiques et met à notre disposition son approche empathique ; un médecin en addictologie prête à rejoindre notre comité, une jeune femme qui conseille ponctuellement les proches dans la difficile démarche de la mise sous curatelle...

Ce qui continue à nous porter, c'est le lien étroit avec les proches que nous soutenons ; les interactions positives avec le réseau de soins et le tissu associatif ; la dynamique de notre petit groupe de fidèles, anciens et nouveaux, à la tête du Relais !

Un très grand merci au Bureau et au Comité ; à nos membres ; à nos donateurs !

2. Le Comité, le « Bureau » et l'Assemblée générale

a) Le Comité

Tous les membres du Comité et les membres actifs sauf notre trésorier sont des proches concernés par les troubles psychiques dans leur famille ; elles/ils œuvrent à titre bénévole au RELAIS.

Lors de notre Assemblée Générale 2022 (30/05/2022), six membres du Comité 2021 se sont représentés et ont été réélus. Un membre, M. Antonio LAFRANCHI, avait intégré le Comité peu avant cette Assemblée. D'autre part, un autre membre du Comité, M. Georges SALOUKVADZE, a quitté le Comité du RELAIS pendant le premier trimestre de l'année pour des raisons personnelles. Nous lui avons exprimé notre reconnaissance pour ses 23 ans de travail à RELAIS et avons publié un hommage à Georges dans notre bulletin no. 75 de février 2022.

<p><u>Membres du Comité en 2022 :</u></p> <p><i>Membres d'honneur du Comité : Pr François Ferrero, ancien chef du Service de la Psychiatrie adulte (HUG) et M. Sandro Manzoni.</i></p> <p>Mme Aviva DATTEL, présidente, Mme Fabienne THORENS, vice-présidente, M. Pascal BONVIN, trésorier, Mme Miriam REIDY PROST, secrétaire, Dr Cédric DEVILLÉ, médecin adjoint, membre, M. Antonio LAFRANCHI, membre.</p>	<p><u>Membres actifs en 2022 :</u></p> <p>Mlle Maeva BRIGUET, Mme Nadège FALQUET, M. Dietmar LOHMANN, Mme Éloïse RENAULT, Mme Marie-Ange ZWICKERT</p>
---	---

A cause de la pandémie de COVID-19, le rythme des réunions du Comité (auxquelles participent aussi les membres actifs) a été perturbé encore une fois en 2022 : elles n'ont eu lieu que trois fois pendant l'année (en mars, mai et novembre).

b) Le Bureau

Cinq des six membres du Comité, réunis dans un Bureau depuis mai 2020, ont pu assurer les services et relations dont vous trouverez une description ci-dessous. Le Bureau s'est réuni 29 fois en 2022.

c) L'Assemblée générale

Après deux ans (2020 et 2021) pendant lesquels notre Assemblée Générale a été tenue « à distance » à cause du COVID 19, elle a pu être organisée en présentiel en 2022.

A l'Assemblée 2022, notre présidente, Mme Aviva Dattel a résumé notre Rapport d'Activité et de Gestion 2021. Le Rapport a été enregistré sur notre site Internet et mis à disposition des membres de l'association sur place. Le Rapport a été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée (voir [Rapp-activ-2021.pdf \(lerelais.ch\)](#)).

Nos comptes 2021 ont été bouclés avec un excédent des recettes de CHF 9'996.50. En raison du COVID-19 et, donc, de la réduction de nos activités en 2021, l'Assemblée 2022 a décidé de reporter au 01/01/2023 la mise en vigueur d'une augmentation des cotisations décidée par l'Assemblée de 2020.

La Société Fiduciaire d'expertise et de révision SA, SFER, a été réélue comme contrôleur aux comptes, pour une année.

3. Services offerts par Le Relais

3.1 Permanence téléphonique : à l'écoute des proches les mardi, mercredi et vendredi, nous mettons tout en œuvre pour être accessibles aux demandes d'aide et de conseils qui nous sont adressées par mail (contact@lerelais.ch) ou via notre **permanence téléphonique**.

Les plages horaires ont été élargies et nous répondons aux appels les mardis, jeudis et vendredis de 14 heures à 18 heures au **022 781 65 20**. Les personnes qui nous contactent en dehors de ces permanences peuvent nous laisser un message. Notre réponse rapide est un atout car elle rassure et offre un soutien immédiat.

3.2 Accueil et suivi personnalisé : en 2022 nous avons reçu des proches en difficulté à l'occasion de **35 entretiens**. Deux cadres expérimentés dans l'écoute et le soutien accueillent durant une heure et demie les proches (parents, conjoint/e/s, frères ou sœurs, ami/e/s) souvent en grande détresse.

Notre propre vécu, acquis lors de l'accompagnement d'un membre de notre famille touché par des troubles psychiques, nous permet d'aller à l'essentiel et de prodiguer des conseils adéquats. Au besoin nous proposons d'intervenir pour faciliter les échanges avec les équipes médicales ou des services juridiques et sociaux.

3.3 Groupes de parole : deux fois par mois nous avons reçu dans notre local les proches qui souhaitaient un échange et un partage avec d'autres personnes confrontées à des

situations difficiles. Encore impactés par la COVID, nos groupes n'ont pu se réunir qu'à partir du 28 février. Nous avons organisé **20 groupes**, toujours animés par deux cadres du Relais.

Dès l'automne nous avons enfin pu reprendre notre habitude d'accueillir des invité/e/s une fois par mois : Sandra, paire praticienne ; Dresse Silke Bachmann, médecin adjointe responsable de l'UTHA (Unité de Transition Hospitalière en Addictologie) ; Anne Viala, infirmière responsable de l'unité Alizé (jeunes adultes).

Ces contributions enrichissent nos groupes et permettent de répondre à des questions ciblées. En automne également Mme Danielle Francescato, récemment à la retraite, a rejoint nos groupes pour mettre à notre disposition sa très riche expérience d'infirmière dans un CAPPI (Centre Ambulatoire de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrée). Souvent les personnes venues en entretien ont rejoint nos groupes de parole.

3.4 Bulletin d'information : en 2022 nous n'avons publié qu'un bulletin d'information faute de temps à disposition. En effet notre priorité a été une révision de nos **dépliants**, au nombre de trois jusqu'ici : « Information générale sur le Relais » ; « Que faire en cas de crise » ; « Première hospitalisation ». Notre projet est de réunir ces trois entités en une seule brochure disponible dès 2023.

3.5 Site web du Relais www.lerelais.ch : Il est en constante évolution dans le but d'offrir en ligne toutes les informations utiles aux personnes qui le consultent ; il est géré depuis des années par notre secrétaire Miriam Reidy Prost. On y trouve la description de nos activités, de nos liens avec le réseau, des événements auxquels nous participons... et il offre la possibilité de devenir membre en quelques clics.

3.6 Evénements : à l'occasion de notre **fête de fin d'année** le 12 décembre, la troupe de théâtre « Les Antidépresseurs» nous a présenté son dernier spectacle : « Laissez-moi aimer » et le pianiste Olivier Grimm a permis à celles et ceux qui le souhaitaient de chanter avec lui des chansons bien connues sur le thème de la soirée : l'amour ! Soupes de légumes, buffet abondant et marmite en chocolat ont régalé nos invité/e/s !





Les chansons d'Olivier Grimm



Le buffet copieux et coloré »

4. Relations avec les institutions et les associations genevoises

4.1 Partenariat avec les HUG :

Une étroite collaboration avec le Département de Santé Mentale et de Psychiatrie (DSMP) est indispensable à notre association. Elle nous a permis des échanges fructueux à deux reprises en 2022 dans le cadre des réunions « **Associations de patients et de proches et du Département de psychiatrie adulte** ».

Nous avons eu l'occasion d'évoquer les attentes et les besoins des proches, dans le cadre des CAPPIS (**C**entres **A**mbulatoires de **P**sychiatrie et **P**sychothérapie **I**ntégrée) ou lors des hospitalisations, dans le cadre du **Groupe accueil-famille**, qui s'est réuni quatre fois à Belle-Ideé. La prise en compte des proches reste trop souvent insuffisante et ils n'ont pas l'impression d'être considérés comme des partenaires de la prise en soins. Des réunions de réseau régulières sont une demande récurrente des proches que nous recevons.

Notre présidente Aviva Dattel a participé deux fois à la **Réunion des cadres en addictologie** : le problème des consommations d'alcool et/ou de substances ajoute à la complexité des prises en charge lors des troubles psychiques.

Réunions avec l'Equipe Mobile de suivi intensif dans le milieu : partenaire indispensable depuis sa création en 2007, l'Equipe Mobile permet d'aller à la rencontre des personnes concernées en rupture de soins là où elles vivent et au plus proche de leurs besoins. Nous avons rencontré l'Equipe Mobile deux fois en 2022.

Invitée à Belle Idée le 14 octobre à l'occasion de la sixième **Journée Sociale** organisée par le Département de psychiatrie sur le thème du rétablissement, notre présidente a participé à une table ronde sur le thème « Alliances thérapeutiques au service du rétablissement ». Vous trouverez le texte de son intervention dans notre bulletin 76 de janvier 2023.

4.2 La **CCPA** (**C**ommission **C**onsultative de soutien aux **P**roches **A**idants) dépend de la Direction de la Santé et regroupe 18 entités, dont le Relais. Elle s'est réunie quatre fois en 2022 et le Relais a assisté à trois de ces rencontres. Nous tenons à évoquer lors de ces séances le rôle spécifique des proches aidants de personnes touchées par des troubles psychiques.

4.3 La **CCI** (**Commission Cantonale d'Indication**) fait partie du plan stratégique du Canton de Genève en faveur de l'intégration des personnes handicapées. Notre présidente, Aviva Dattel, a rejoint la Commission il y a de nombreuses années et consacre beaucoup de temps à lire les dossiers reçus et à chercher avec ses collègues les lieux de vie adaptés et disponibles. Elle nous fait souvent part de la complexité des situations et du vécu dramatique des personnes en demande, dont la majorité souffrent de troubles psychiques.

5. Associations faitières

5.1 La **FÉGAPG** (**Fédération genevoise des associations de personnes handicapées**) coordonne les activités des associations du canton de Genève dans le domaine du handicap. Le Relais participe occasionnellement à ses réunions car les problèmes de santé psychique y sont rarement abordés.

5.2 La **CORAASP** (**Coordination Romande des Associations d'Action en Santé Psychique**) regroupe 26 organisations de toute la Suisse romande. Chaque année elle encourage la participation des associations à la **Journée Mondiale de la Santé mentale**. C'est donc à cette occasion que plusieurs associations genevoises en lien avec les troubles psychiques ont initié un événement qui a remporté un énorme succès : « **La bibliothèque humaine** ». Elle s'est tenue au Musée d'ethnographie de Genève le samedi 8 octobre 2022. Un article est consacré à cette réalisation emblématique dans notre bulletin No 76.

5.3 Le **GRAAP** (**Groupe d'Accueil et d'Action Psychiatrique**) est une fondation basée dans le canton de Vaud et qui se consacre à l'accueil, à l'entraide et à la solidarité avec les personnes souffrant de troubles psychiques. Chaque année la fondation organise un congrès, un an sur deux en collaboration avec la CORAASP. En 2022 le thème était : « **Maladies Psychiques : Quelle place pour les Proches** » et quatre membres de notre bureau y ont assisté. En effet ce sujet est au cœur de notre action

6. Formation

PSYFOR : Sous l'égide de **Pro Mente Sana** plusieurs associations ont participé aux cours dispensés aux futurs professionnels de la santé sur le thème de la sensibilisation à l'expérience du vécu et à l'entraide. Ces cours sont destinés à des professionnel/le/s en formation (médecins et psychologues) A trois reprises le Relais a contribué à l'animation de ces cours par des témoignages.


7. Finances du Relais


L'année 2022 a été une année de transition au niveau des finances. En effet, tant pour les cotisations que pour les dons, nous avons enregistré une baisse de 50%. De plus, au niveau des demandes de soutiens des communes, nous avons essuyé des refus suite à nos demandes adressées hors délai. Nous allons faire le nécessaire en 2023 pour rencontrer les différentes autorités qui sont en charge de la santé afin d'obtenir de l'aide. Nous comptons toujours sur vous pour servir de « relais » dans vos communes respectives afin que nos demandes bénéficient de toute l'écoute possible.

La bonne nouvelle financière de l'année est l'augmentation des produits de sous-location de notre local. Cela nous permet de rendre service à 2 autres associations et par la même occasion à améliorer nos rentrées. A ce sujet, nous tenons encore une fois à remercier chaleureusement tous nos généreux donateurs, tous nos membres ainsi que tous les institutionnels pour leur fidèle soutien.

Nos comptes 2022 se bouclent avec un excédent des dépenses de CHF 3'078.55. Cela provient de la reprise de nos activités post-COVID (AG en présentiel, groupes de soutien, fête de Noël). Néanmoins, nous nous sommes également concentrés sur la réduction de certaines charges administratives, ce qui nous a fait économiser quelques milliers de CHF.

Enfin, nous vous rappelons que pour l'année 2023, nos cotisations ont été augmentées à CHF 70.- par personne et CHF 90.- par couple.

<p>Récépissé</p> <p>Compte / Payable à CH11 0900 0000 1201 0369 9 Association Le Relais Rue des Savoises 15 1205 Genève</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div> <p>Monnaie Montant</p> <p>CHF</p> <p style="text-align: right;">Point de dépôt</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Monnaie Montant</p> <p>CHF</p>	<p>Compte / Payable à CH11 0900 0000 1201 0369 9 Association Le Relais Rue des Savoises 15 1205 Genève</p> <p>Informations supplémentaires Merci d'adapter votre montant</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
--	--	---

<p>Récépissé</p> <p>Compte / Payable à CH11 0900 0000 1201 0369 9 Association Le Relais Rue des Savoises 15 1205 Genève</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div> <p>Monnaie Montant</p> <p>CHF</p> <p style="text-align: right;">Point de dépôt</p>	<p>Section paiement</p>  <p>Monnaie Montant</p> <p>CHF</p>	<p>Compte / Payable à CH11 0900 0000 1201 0369 9 Association Le Relais Rue des Savoises 15 1205 Genève</p> <p>Informations supplémentaires DONS</p> <p>Payable par (nom/adresse)</p> <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>
--	--	--



société fiduciaire d'expertise et de revision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
A l'Assemblée générale de l'

Association Le Relais, Genève

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de l'Association *Le Relais* pour l'exercice annuel arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 28 février 2023

Société fiduciaire
d'expertise et de
revision SA

Antoine Pierroz Rosario di Stefano *Expert-réviseur agréé Réviseur
agréé, Réviseur responsable*

Annexe : Comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement)

 Membre d'EXPERTsuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH- 1211 genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Association Le Relais

Genève

Bilan au 31 décembre	2022	2021
	CHF	CHF
Actif		
Caisse	60.00	0.00
La Poste	26'134.89	27'823.54
Banque - BCGe	1'919.14	1'778.14
Banque - BCGe Garantie Loyer	2'616.00	2'756.55
Actif transitoire	2'184.20	3'614.90
Total de l'actif	32'914.23	35'973.13
Passif		
Fonds étrangers		
Créanciers divers	870.00	1'290.00
Passifs transitoires	2'494.20	2'054.55
	3'364.20	3'344.55
Fonds propres		
Fortune au 1er janvier	32'628.58	22'632.08
Excédent des produits	-3'078.55	9'996.50
	29'550.03	32'628.58
Total du passif	32'914.23	35'973.13

Association Le Relais

Genève

Compte de fonctionnement pour l'exercice	2022	2021
	CHF	CHF
Recettes		
Cotisations	6'402.00	11'250.00
Dons	9'900.00	18'371.00
Dons Mairies	1'100.00	5'750.00
Intérêts créanciers	0.45	0.50
Produit de sous-location	7'276.80	5'400.00
Total des recettes	24'679.25	40'771.50
Dépenses		
Soutiens aux proches	4'205.35	100.20
Administration générale	3'976.80	11'356.40
Impôts	277.25	0.00
Loyer et charges locatives	19'298.40	19'318.40
Total des dépenses	27'757.80	30'775.00
Excédent des recettes	-3'078.55	9'996.50

Association Le Relais
Maison des Associations
15, rue des Savoises
CH-1205 Genève Tél. 022/781 65 20 ;
Email: contact@lerelais.ch;
Site web: www.lerelais.ch
CCP: 12-10369 ou BCGE: k 3206.97.45